



ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

JUIN 2019

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE CANADIEN (auparavant, PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN) | CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2019 (non audité)

Industrie – (2,6 %)

A.O. Smith Corp.	(2 100)	(121 224)	(129 693)
AG Growth International Inc.	(200)	(10 956)	(11 000)
Applied Industrial Technologies Inc.	(130)	(10 071)	(10 475)
C.H. Robinson Worldwide Inc.	(1 100)	(116 853)	(121 507)
Caterpillar Inc.	(600)	(106 021)	(107 087)
Cummins Inc.	(500)	(112 149)	(112 189)
Deere & Co.	(600)	(120 118)	(130 203)
Honeywell International Inc.	(50)	(11 669)	(11 432)
J.B. Hunt Transport Services Inc.	(1 000)	(117 788)	(119 706)
Jacobs Engineering Group Inc.	(105)	(11 173)	(11 604)
JetBlue Airways Corp.	(705)	(16 793)	(17 071)
MSA Safety Inc.	(85)	(11 669)	(11 731)
MSC Industrial Direct Co. Inc., cat. A	(1 200)	(116 351)	(116 697)
NFI Group Inc.	(265)	(8 560)	(9 778)
Rollins Inc.	(900)	(44 970)	(42 276)
UniFirst Corp.	(60)	(13 133)	(14 817)
United Continental Holdings Inc.	(1 000)	(110 243)	(114 651)
United Parcel Service Inc., cat. B	(65)	(8 551)	(8 790)
Vicor Corp.	(196)	(7 793)	(7 970)
W.W. Grainger Inc.	(300)	(108 447)	(105 378)
Westshore Terminals Investment Corp.	(455)	(10 093)	(10 001)
		(1 194 625)	(1 224 056)

Technologies de l'information – (1,2 %)

Apple Inc.	(800)	(205 811)	(207 349)
FleetCor Technologies Inc.	(250)	(83 190)	(91 947)
Jabil Inc.	(285)	(11 468)	(11 794)
Micron Technology Inc.	(2 100)	(100 086)	(106 125)
NCR Corp.	(300)	(12 227)	(12 218)
Shopify Inc., cat. A	(350)	(132 148)	(137 571)
		(544 930)	(567 004)

Matériaux – (0,9 %)

Balchem Corp.	(75)	(9 609)	(9 819)
Cascades inc.	(1 490)	(13 571)	(15 705)
CCL Industries Inc., cat. B	(695)	(44 278)	(44 633)
Eastman Chemical Co.	(1 200)	(109 426)	(122 307)
First Quantum Minerals Ltd.	(820)	(9 814)	(10 201)
Kaiser Aluminum Corp.	(1 140)	(144 865)	(145 721)
Nucor Corp.	(220)	(15 763)	(15 874)
Nutrien Ltd.	(290)	(20 829)	(20 314)
Quaker Chemical Corp.	(35)	(9 044)	(9 299)
Ressources Teck Ltée, cat. B	(450)	(13 494)	(13 599)
US Concrete Inc.	(220)	(13 482)	(14 316)
		(404 175)	(421 788)

Immobilier – (0,1 %)

Redfin Corp.	(2 400)	(56 313)	(56 510)
		(56 313)	(56 510)

(6 615 733) **(6 850 902)**

Fonds – positions acheteur – 36,8 %

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
FINB BMO échelonné actions privilégiées	CAD	59 900	575 285	582 228
Distressed Securities Fund, cat. A**	CAD	7 466	330 000	385 714
Global X MSCI Argentina ETF	USD	1 800	75 963	75 878
Health Care Select Sector SPDR Fund	USD	1 600	193 716	194 107
iShares CMBS ETF	USD	26 745	1 883 650	1 853 115
iShares Floating Rate Bond ETF	USD	21 375	1 449 471	1 425 614

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2019 (non audité)

iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	USD	28 190	4 558 577	4 591 270
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	USD	30 640	4 559 136	4 545 717
iShares MSCI Emerging Markets ETF	USD	6 800	383 494	382 111
iShares MSCI Frontier 100 ETF	USD	2 400	95 140	93 093
iShares MSCI Germany ETF	USD	5 100	191 605	187 338
iShares MSCI Indonesia ETF	USD	2 800	95 298	95 299
iShares MSCI Switzerland ETF	USD	1 900	94 320	93 455
iShares U.S. Aerospace & Defense ETF	USD	300	85 203	84 156
iShares U.S. Dow Jones Medical Equipment Index ETF	USD	600	189 516	189 141
iShares U.S. Home Construction ETF	USD	5 800	286 043	290 296
KraneShares CSI China Internet ETF	USD	3 000	172 050	172 664
SPDR S&P Homebuilders ETF	USD	3 600	194 498	196 495
Utilities Select Sector SPDR Fund	USD	14 700	1 155 156	1 147 900
VanEck Vectors Vietnam ETF	USD	7 400	166 295	155 245
Vanguard REIT ETF	USD	4 800	556 668	549 382
Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	USD	5 100	190 161	188 072
			17 481 245	17 478 290

Fonds – positions vendeur – (5,0 %)

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions	Produit (\$)	Juste valeur (\$)
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	USD	(1 200)	(186 664)	(187 318)
Energy Select Sector SPDR Fund	USD	(5 000)	(410 579)	(417 157)
iShares MSCI Brazil ETF	USD	(3 800)	(215 863)	(217 563)
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	CAD	(4 300)	(38 792)	(38 356)
Materials Select Sector SPDR Fund	USD	(7 800)	(574 494)	(597 548)
SPDR Oil & Gas Equipment & Services ETF	USD	(3 625)	(43 702)	(45 620)
SPDR S&P Oil & Gas Exploration & Production ETF	USD	(2 800)	(97 087)	(99 919)
Technology Select Sector SPDR Fund	USD	(3 700)	(378 863)	(378 130)
VanEck Vectors Semiconductor ETF	USD	(2 810)	(390 397)	(405 444)
			(2 336 441)	(2 387 055)
Commissions			(3 758)	
Total des placements – 41,0 %			19 700 814	19 431 509
Instruments dérivés (voir le Tableau des instruments dérivés) – 0,9 %				423 428
Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 58,1 %				27 623 723
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,0 %				47 478 660

** Le Fonds est géré par Arrow Capital Management Inc.

Tableau des instruments dérivés

Contrats à terme normalisés – positions acheteur – 0,0 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations de 5 ans du Trésor	1 000	30 sept. 2019	USD	29	4 487 214	1 217
						1 217

Contrats à terme normalisés – position vendeur – (0,1 %)

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur indice – (0,1 %)						
Contrats à terme normalisés sur l'indice du dollar	1000	16 sept. 2019	USD	(6)	(751 676)	784
Contrats à terme normalisés E-mini sur l'indice Russell 2000	50	20 sept. 2019	USD	(9)	(923 488)	(16 003)
Contrats à terme normalisés Globex E-Trade sur l'eurodollar	2500	14 sept. 2020	USD	(3)	(966 890)	229
Contrats à terme normalisés Mini FTSE/MIB	1	20 sept. 2019	EUR	(12)	(378 038)	(12 683)
						(27 673)

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2019 (non audité)

Options achetées – 1,2 %

Nom du titre	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Hanesbrands Inc., option de vente	10	20 juill. 2019	USD	68	2 293	223
Invesco Senior Loan ETF, option de vente	20	16 janv. 2021	USD	8	1 827	1 048
iShares JP Morgan USD Emerging Markets Bond, option de vente	98	21 déc. 2019	USD	8	2 432	157
iShares MSCI Canada Index ETF, option de vente	27	21 sept. 2019	USD	412	44 086	14 837
iShares MSCI Emerging Market, option d'achat	49	18 janv. 2020	USD	420	17 631	18 700
iShares Russell 2000, option de vente	155	21 sept. 2019	USD	91	61 530	52 673
iShares Russell 2000, option de vente	150	1 ^{er} oct. 2019	USD	72	38 441	32 341
iShares Russell 2000, option de vente	150	13 juill. 2019	USD	40	17 112	3 143
iShares Silver Trust, option d'achat	15	1 ^{er} oct. 2019	USD	719	35 198	44 254
SPDR Barclays High Yield Bond, option de vente	105	21 sept. 2019	USD	158	38 178	12 415
SPDR Barclays High Yield Bond, option de vente	35	21 sept. 2019	USD	280	27 837	8 250
SPDR Gold Shares, option d'achat	128	1 ^{er} oct. 2019	USD	110	21 613	97 954
SPDR Gold Shares, option d'achat	130	18 janv. 2020	USD	243	109 795	233 892
SPDR Gold Shares, option d'achat	140	18 janv. 2020	USD	54	22 782	23 690
SPDR S&P Regional Banking, option de vente	50	3 août 2019	USD	280	35 882	16 134
Target Corp., option de vente	68	20 juill. 2019	USD	24	5 752	31
Vaneck Vectors ETF, option d'achat	26	21 sept. 2019	USD	118	19 838	19 779
					502 227	579 521

Options vendues – (0,1 %)

Nom du titre	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Produit (\$)	Juste valeur (\$)
iShares MSCI Canada Index ETF, option de vente	25	21 sept. 2019	USD	(275)	(10 746)	(3 601)
SPDR Gold Shares, option d'achat	137	1 ^{er} oct. 2019	USD	(74)	(3 984)	(25 196)
SPDR S&P Regional Banking, option de vente	50	20 juill. 2019	USD	(280)	(25 290)	(9 534)
					(40 020)	(38 331)

Contrats de change à terme – (0,2 %)

Contrepartie	Achats		Ventes		Notation	Taux contractuel	Date d'échéance	Gain/(perte) latent (\$)
	Devise	Valeur notionnelle (\$)	Devise	Valeur notionnelle (\$)				
Marchés mondiaux CIBC	CAD	123 319	USD	(94 000)	Aa2	1,311900	5 juill. 2019	227
Gains latents								227
Marchés mondiaux CIBC	USD	1 178 000	CAD	(1 580 440)	Aa2	0,745362	5 juill. 2019	(37 866)
Marchés mondiaux CIBC	USD	1 635 000	CAD	(2 193 565)	Aa2	0,745362	5 juill. 2019	(52 555)
Marchés mondiaux CIBC	USD	4 000	CAD	(5 333)	Aa2	0,750019	5 juill. 2019	(95)
Marchés mondiaux CIBC	USD	34 000	CAD	(45 482)	Aa2	0,747552	5 juill. 2019	(959)
Marchés mondiaux CIBC	USD	24 000	CAD	(31 486)	Aa2	0,762253	5 juill. 2019	(58)
Pertes latentes								(91 533)
Total des contrats de change à terme								(91 306)

Total des instruments dérivés à la juste valeur	462 207 \$	423 428 \$
--	-------------------	-------------------

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

L'objectif de placement de la Catégorie alternative Arrow avantage mondial consiste à obtenir des rendements absolus notables, ajustés en fonction du risque, grâce à une exposition à moyen et à long terme aux titres mondiaux, tout en assurant la préservation du capital et en atténuant le risque. Le Fonds peut recourir à l'effet de levier, au moyen notamment d'emprunts de capitaux, de ventes à découvert et d'instruments dérivés. Pour y parvenir, il investit principalement dans des titres diversifiés provenant de quatre catégories d'actifs mondiaux : actions, titres à revenu fixe, produits de base et devises. Le Fonds peut obtenir une exposition directe ou indirecte à ces catégories d'actifs en investissant dans des fonds sous-jacents qui investissent dans de tels titres.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Fonds vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Fonds est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Fonds. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions, les options et les titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions, les options et les titres de créance peut être illimitée, alors que celle sur les contrats à terme normalisés se limite à la valeur notionnelle du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire conformément au prospectus du Fonds. Le Fonds gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement qu'il a établies pour gérer son exposition générale potentielle.

Bien que le recours du Fonds au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi augmenter son rendement potentiel. Le Fonds gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement qu'il a établies pour gérer son exposition générale potentielle. Le Fonds peut emprunter de la trésorerie jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative. La valeur de marché de tous les titres vendus à découvert par le Fonds ne représente pas plus de 50 % de l'actif net total du Fonds. L'utilisation combinée de ventes à découvert et d'emprunts de trésorerie est plafonnée à 50 % de la valeur liquidative du Fonds.

L'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en instruments dérivés spécifiques, à l'exception de celles utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Fonds Arrow est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

Risque de crédit

Le Fonds peut être exposé au risque de crédit qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance et en instruments dérivés. Au 30 juin 2019, le Fonds ne détenait aucun placement direct dans des titres de créance et, par conséquent, il n'était pas assujéti à un risque de crédit direct. Le Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, toutes les créances des courtiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient auprès de contreparties ayant une notation d'au moins Bb. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds a fourni au courtier un privilège général sur les actifs détenus en échange des services, notamment les titres empruntés et les transactions sur dérivés. Les modalités associées à la garantie ne comportent aucune exigence inhabituelle par rapport aux pratiques d'usage en cas de défaillance. Le Fonds est donc également exposé au risque de crédit du courtier.

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Le Fonds est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du dépôt de marge, des contrats à terme normalisés, du montant à recevoir sur la vente de titres et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Fonds exigent une garantie en trésorerie en échange des services, notamment sur les titres empruntés et les transactions sur dérivés. Les services de courtage du Fonds sont fournis par Marchés mondiaux CIBC, notée Aa2 par l'agence de notation Moody's. La contrepartie des contrats à terme normalisés du Fonds est Interactive Brokers Canada Inc., notée BBB par l'agence de notation S&P. Les garanties en trésorerie sont présentées au poste « Dépôts de marge » dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de la Banque Royale du Canada, notée Aa2 par l'agence de notation Moody's. Au cours de l'exercice précédent, le Fonds était exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 par l'agence de notation Moody's au 31 décembre 2018.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la séparation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Fonds. Par conséquent, le Fonds ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette séparation des actifs, les placements du Fonds peuvent avoir une plus grande exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question.

Toutes les opérations effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat de titres est effectué à leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers de premier ordre qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent se produire lorsque le Fonds cherche à faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Les services de garde du Fonds sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (s. o. au 31 décembre 2018) par l'agence de notation Moody's.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative totale, exclusion faite de la garantie détenue à l'égard de ces prêts, et s'expose au risque de contrepartie de ces prêts, le cas échéant. Le risque de crédit lié au programme de prêts de titres est limité, car le Fonds détient une garantie minimale correspondant à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché à chaque date d'évaluation. Toutes les contreparties ont une notation équivalant à une notation d'au moins Aa3 selon la classification de Moody's.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements concernant des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats quotidiens en trésorerie au gré du porteur, dont le règlement doit avoir lieu dans les 10 jours ouvrables suivant la date de rachat. Il conserve par conséquent une trésorerie suffisante pour financer ces rachats anticipés.

À l'occasion, le Fonds peut utiliser des prêts sur marge dans un ou plusieurs de ses comptes de courtage. Pour la période close le 30 juin 2019, les sommes minimales et maximales des prêts sur marge ont été respectivement de 3 476 974 \$ et de 16 960 806 \$ (somme minimale et maximale de néant au 31 décembre 2018).

Risque de marché

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient différer, et l'écart peut être important.

a) Risque de change

Le tableau ci-dessous présente l'exposition importante du Fonds à des monnaies étrangères au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les montants sont en dollars canadiens. Il présente également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

variables étant égales par ailleurs. Les éléments monétaires incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de marge, les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés, les options et les autres montants courants à recevoir ou à payer. Les éléments non monétaires comprennent les positions vendeur et acheteur sur les actions et les fonds.

30 juin 2019	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$
Dollar américain – position acheteur	1 983 214	23 138 656	25 121 870	198 321	2 313 866	2 512 187
Dollar américain – position vendeur	(12 231 110)	(7 544 070)	(19 775 180)	(1 223 111)	(754 407)	(1 977 518)
Dollar australien – position acheteur	-	317 826	317 826	-	31 783	31 783
Dollar australien – position vendeur	(132 364)	(202 690)	(335 054)	(13 236)	(20 269)	(33 505)
Couronne danoise – position acheteur	1 142	-	1 142	114	-	114
Euro – position acheteur	150 209	268 379	418 588	15 021	26 838	41 859
Euro – position vendeur	(12 683)	-	(12 683)	(1 268)	-	(1 268)
Livre sterling – position acheteur	460 487	732	461 219	46 049	73	46 122
Dollar de Hong Kong – position acheteur	-	476 501	476 501	-	47 650	47 650
Dollar de Hong Kong – position vendeur	(441 019)	-	(441 019)	(44 102)	-	(44 102)
Yen japonais – position acheteur	5	-	5	1	-	1
Yen japonais – position vendeur	(8 934)	-	(8 934)	(893)	-	(893)
Peso mexicain – position vendeur	(819)	-	(819)	(82)	-	(82)
Couronne norvégienne – position acheteur	396	103 972	104 368	40	10 397	10 437
Couronne norvégienne – position vendeur	(106 864)	-	(106 864)	(10 686)	-	(10 686)
Dollar néo-zélandais – position vendeur	(5 179)	-	(5 179)	(518)	-	(518)
Dollar de Singapour – position vendeur	(7 955)	-	(7 955)	(796)	-	(796)
Total	(10 351 473)	16 559 306	6 207 833	(1 035 146)	1 655 931	620 785
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(21,8)%	34,9 %	13,1 %	(2,2)%	3,5 %	1,3 %

b) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2019, le Fonds ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c) Risque de prix

Selon sa politique, le Fonds gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

Le Fonds investit principalement dans des titres diversifiés provenant de quatre catégories d'actifs mondiaux : les actions, les titres à revenu fixe, les produits de base et les devises. Il investit son actif dans des titres mondiaux de sociétés ouvertes, bien qu'il soit fort probable que la majorité des titres négociés par le Fonds soit émise par des sociétés situées au Canada et aux États-Unis. Le portefeuille comprend à la fois des positions acheteur et des positions vendeur. Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe en position acheteur

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

ou vendeur, classés comme placements intéressants ou non intéressants. Il peut s'agir d'obligations à rendement élevé, d'obligations de sociétés, de valeurs du Trésor, de FNB de crédit ou de contrats à terme normalisés sur des valeurs du Trésor.

Le Fonds investit dans des produits de base. L'exposition aux prix des produits de base peut être indirecte, en détenant des actions ou des titres à revenu fixe de sociétés de ressources, ou directe, en utilisant des instruments dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés ou de gré à gré, ou des swaps.

Le Fonds utilise des contrats de change à terme ou détient des devises à des fins de couverture, ou autres que de couverture, pour accéder aux marchés étrangers.

Le Fonds peut vendre à découvert des titres que le gestionnaire juge surévalués, plus particulièrement les titres d'émetteurs dont les fondamentaux se détériorent et qui présentent des bilans peu solides. La valeur de marché totale de l'ensemble des titres vendus à découvert par le Fonds ne peut excéder 50 % de son actif net total; la valeur de marché totale des titres d'un seul émetteur donné vendus à découvert ne peut quant à elle excéder 10 %.

Les placements dans des instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins sont également autorisés, dans le respect des lois en valeurs mobilières applicables. Enfin, le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer un revenu additionnel ou comme outils de gestion de la trésorerie à court terme.

Le Fonds détient de la trésorerie et investit dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation du gestionnaire concernant les conditions économiques et boursières actuelles et prévues. Il peut aussi investir dans des titres étrangers qui présentent des caractéristiques semblables à celles décrites ci-dessus.

L'incidence sur l'actif net du Fonds d'une variation de 5 % des cours du marché des actions, des fonds, des bons de souscription et des titres à revenu fixe, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, est présentée dans le tableau ci-après :

Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	
	30 juin 2019 %
Augmentation de 5 %	971 576
Diminution de 5 %	(971 576)

Le Fonds effectue des ventes à découvert qui consistent à emprunter des titres et à les vendre à des tierces parties. Si le Fonds ne couvre pas ses ventes à découvert, il est exposé au risque de marché dans la mesure où les fluctuations des cours pourraient le contraindre à acheter des titres ayant été vendus à découvert à un prix susceptible d'être considérablement supérieur à la juste valeur constatée dans les états financiers.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	30 juin 2019	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Services de communication	2,4	(1,1)
Consommation discrétionnaire	3,4	(3,4)
Biens de consommation de base	1,8	(1,2)
Obligations de sociétés	-	-
Énergie	2,0	(0,1)
Obligations fédérales	-	-
Finance	1,7	(3,3)
Fonds	36,8	(5,0)
Santé	1,6	(0,6)

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Industrie	1,3	(2,6)
Technologies de l'information	2,2	(1,2)
Matériaux	3,7	(0,9)
Immobilier	1,7	(0,1)
Services aux collectivités	1,9	-
Instruments dérivés	1,2	(0,3)
Total	61,7	(19,8)

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Fonds Arrow est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Le tableau suivant présente le classement des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2019.

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

30 juin 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Actions	11 191 176	-	-	11 191 176
Fonds	17 092 576	-	385 714	17 478 290
Instruments dérivés	581 751	227	-	581 978
	28 865 503	227	385 714	29 251 444
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	(6 850 902)	-	-	(6 850 902)
Titres à revenu fixe vendus à découvert	-	-	-	-
Fonds	(2 387 055)	-	-	(2 387 055)
Instruments dérivés	(67 017)	(91 533)	-	(158 550)
	(9 304 974)	(91 533)	-	(9 396 507)
Total	19 560 529	(91 306)	385 714	19 854 937

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont toutes récurrentes. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Fonds, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant et procède à un suivi et à un examen quotidien.

a) Actions et Fonds et actions et Fonds vendus à découvert

Les positions en actions du Fonds ainsi que certains placements dans des fonds sont classés au niveau 1, ces titres étant négociés activement sur une bourse de valeurs mobilières reconnue et un cours de marché étant disponible. Les actions qui font l'objet de restrictions de revente, mais qui sont autrement négociées sur un marché, sont classées au niveau 2. Les fonds qui ne sont pas négociés en bourse sont évalués par des agents d'évaluations et sont classés au niveau 2.

b) Obligations

Les placements en obligations du Fonds sont des obligations canadiennes et américaines. Le Fonds obtient le prix des obligations à l'aide des cours acheteur et vendeur fournis par des services d'établissement des prix ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les prix peuvent également provenir de modèles qui utilisent des données telles que la courbe des taux d'intérêt, les écarts de taux et la volatilité. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les obligations du Fonds sont classées au niveau 2.

c) Instruments dérivés

Les actifs et les passifs dérivés regroupent des bons de souscription, des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré et des options.

Les bons de souscription sont évalués à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation couramment utilisés dans le secteur et à partir de données comme le cours de l'action sous-jacente, les restrictions sur les droits d'exercice et le nombre de jours avant la date d'expiration. Les bons de souscription négociés en bourse sont classés au niveau 1. Lorsque les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les bons de souscription sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options sont négociés sur un marché et classés au niveau 1, car ces titres sont négociés activement et un prix fiable est observable. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction de leur valeur notionnelle et de

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

l'écart entre le taux prévu au contrat et le taux du marché à terme pour la même monnaie, après ajustement pour tenir compte du risque lié à la contrepartie. Les contrats de change à terme sont classés au niveau 2.

d) Entités structurées

Les placements dans des fonds sous-jacents (les « entités structurées ») sont classés au niveau 1 lorsque ces titres sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable. Lorsque les placements dans des entités structurées ne sont pas négociés sur des marchés boursiers, aucun prix observable n'est disponible. Dans un tel cas, la juste valeur est calculée à l'aide des prix établis par l'administrateur de l'entité structurée pertinente (au moyen de données de marché observables) et est classée au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, le placement est classé au niveau 3.

Le montant de 385 714 \$ (néant au 31 décembre 2018) investi dans des entités structurées classées au niveau 3 correspond à un placement dans le fonds suivant :

30 juin 2019				
Nom du titre	Devise	Nombre	Coût moyen	Juste valeur
Arrow Distressed Securities Fund, cat. A	CAD	7 466	330 000	385 714

Au 30 juin 2019, le Fonds détenait des instruments financiers de niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de la période.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		30 juin 2019
		\$
Solde à l'ouverture		-
Achats et ventes nets		330 000
Transferts nets		-
Gain (perte) réalisé		-
Plus-value (moins-value) latente		55 714
Solde à la clôture		385 714

Le montant de 385 714 \$ comptabilisé au niveau 3 correspond à un placement dans des parts de catégorie A du Distressed Securities Fund (« DSF »). Si le placement dans DSF était détenu directement par le Fonds, les montants classés dans les niveaux 1 et 2 seraient tous deux de néant (néant au 31 décembre 2018). Le reste du montant de 385 714 \$ (néant au 31 décembre 2018) est constitué d'actions de sociétés fermées et de titres de créance du niveau 3, ainsi que d'un fonds sous-jacent de biens immobiliers, de trésorerie et de titres du niveau 1.

Des multiples de négociation similaires ont été utilisés pour évaluer les actions de niveau 3 de DSF, dont la valeur a été établie à néant (néant au 31 décembre 2018). Dans le cadre de cette méthode, le gestionnaire a sélectionné des sociétés ouvertes comparables qui présentent un profil de risque et de croissance et une capacité de générer de la trésorerie similaires. La méthode utilisée s'appuie sur le BAIIA déclaré de l'exercice considéré et le BAIIA prévu pour le prochain ou les deux prochains exercices, et sert à faire des estimations prospectives. Le gestionnaire ajuste également la juste valeur indiquée pour tenir compte du manque de liquidité par rapport aux sociétés ouvertes comparables.

Les positions dans DSF classées au niveau 3, d'un montant de 385 714 \$ (néant au 31 décembre 2018), y compris les titres de créance et les biens immobiliers détenus par l'intermédiaire d'un fonds sous-jacent, sont évaluées au moyen de la valeur nette actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Le gestionnaire prend aussi en considération les autres risques de liquidité, de crédit et de marché et ajuste le modèle d'évaluation en conséquence.

CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Le tableau ci-dessous montre l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution des données considérées aux fins d'évaluation.

30 juin 2019						
Description	Valeur \$	Technique d'évaluation	Données non observables	Moyenne pondérée	Variation raisonnablement possible (+/-)	Variation de l'évaluation (+/-)(\$)
Actions – sociétés fermées	-	Multiples de négociation comparables	Multiple du BAIIA	10,0x	1x	-
			Escompte pour illiquidité	20,0 %	5,0 %	-
Titres de créance – sociétés fermées et fonds sous-jacent	385 714	Flux de trésorerie actualisés	Coût du capital	5,1 %	1,0 %	7 563
			Escompte pour illiquidité	12,6 %	5,0 %	22 066

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

1. LES FONDS

Exemplar Portfolios Ltd. (la « Société ») est une société de fonds communs de placement à capital variable constituée le 18 mars 2008 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Elle émet de multiples catégories d'actions. Si la Société n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations concernant chaque catégorie juridiquement distincte, elle pourrait devoir y répondre en ayant recours aux actifs attribuables à l'ensemble des catégories. Arrow Capital Management Inc. (« Arrow ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire de la Société. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle éventualité est négligeable.

La date d'établissement et la structure des séries des Fonds sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<u>Nom du Fonds</u>	<u>Date d'établissement</u>	<u>Information sur les séries</u>
Catégorie alternative Arrow avantage canadien	18 mars 2008	Séries A et F
	10 janvier 2012	Série L
Catégorie alternative Arrow avantage mondial	31 décembre 2018	Séries A, F et ETF
	12 février 2019	Séries U et G

Le 31 décembre 2018, conformément aux statuts de modification, Arrow a fourni les capitaux de lancement nécessaires pour la Catégorie alternative Arrow avantage mondial en faisant l'acquisition de 500 actions de série A, de 14 000 actions de série F et de 500 actions de série ETF. Le 28 février 2019, conformément aux statuts de modification datés du 12 février 2019, Arrow a fourni les capitaux de lancement nécessaires en faisant l'acquisition de 100 actions de série U et de 100 actions de série G, pour 1 000 USD chaque tranche.

Arrow est le conseiller en valeurs des Fonds.

Les présents états financiers intermédiaires non audités (« les états financiers ») présentent les résultats financiers de deux catégories d'actions de la société, la Catégorie alternative Arrow avantage canadien (auparavant le Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien) (la « Catégorie alternative avantage canadien ») et la Catégorie alternative Arrow avantage mondial (la « Catégorie alternative avantage mondial ») (collectivement, les « Fonds »). Les états financiers intermédiaires non audités de la troisième catégorie de la société, la Catégorie WaveFront placement diversifié mondial (auparavant le Portefeuille diversifié Exemplar), peuvent être consultés sur SEDAR.

L'adresse du siège social des Fonds est le 36, Toronto Street, bureau 750, Toronto (Ontario) M5C 2C5.

Les états de la situation financière des Fonds sont arrêtés au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018, sauf pour les séries des Fonds établies au cours d'une de ces deux périodes. Dans ce cas, les informations sont présentées pour la période allant du début des activités de la série à la clôture de la période. L'inventaire du portefeuille des Fonds est établi au 30 juin 2019.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 27 août 2019.

Modifications des règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Les modifications apportées au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** ») qui ont pris effet le 3 janvier 2019 (les « **modifications relatives aux fonds de placement alternatif** ») ont établi la définition de fonds de placement alternatif et ont annulé de nombreuses sections du *Règlement 81-104 sur les fonds de marché à terme* (l'« **ancien Règlement 81-104** »). En vertu des modifications relatives aux fonds de placement alternatif, la Catégorie alternative avantage canadien est devenu un fonds de placement alternatif. Elle est donc en mesure d'utiliser des stratégies normalement proscrites pour les fonds de placement conventionnels, comme investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur, investir dans des produits de base ou des instruments dérivés spécifiques, emprunter de la trésorerie, effectuer des ventes à découvert au-delà des limites établies pour les fonds de placement conventionnels et avoir recours à l'effet de levier. La Catégorie alternative Arrow avantage mondial est également un fonds de placement alternatif.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Fusion de Fonds

Le 22 mars 2019, après avoir reçu les approbations nécessaires de la part des porteurs de parts, SG U.S. Market Neutral Fund et Lazard Global Credit II Fund (les « Fonds dissous ») ont fusionné avec la Catégorie alternative Arrow avantage mondial (le « Fonds maintenu »). Les porteurs de parts des Fonds dissous ont reçu une contrepartie imposable sous forme de parts du Fonds maintenu en échange de leurs parts des Fonds dissous. Pour ce faire, l'actif net des Fonds dissous a été transféré au Fonds maintenu en échange de titres de ce dernier à la juste valeur de marché. La fusion a été comptabilisée comme une acquisition des Fonds dissous. Les Fonds dissous ont été dissous après la fusion. Les charges liées à la fusion ont été acquittées par Arrow.

Les détails concernant les fusions sont présentés ci-dessous :

	Actif net acquis par la Catégorie alternative Arrow avantage mondial (Fonds maintenu) \$	Parts émises par la Catégorie alternative Arrow avantage mondial	Taux de conversion pour le SG U.S. Market Neutral Fund (Fonds dissous)				
			Cat. A	Cat. F	Cat. X	Cat. U	Cat. G
Série A	8 815 142	891 616	1,2413		1,2413		
Série F	3 677 962	370 927		1,4807			
Série G	927 286	91 734					1,1431
Série U	287 008	28 379				1,0901	

	Actif net acquis par la Catégorie alternative Arrow avantage mondial (Fonds maintenu) \$	Parts émises par la Catégorie alternative Arrow avantage mondial	Taux de conversion pour le Lazard Global Credit II Fund (Fonds dissous)											
			Cat. A	Cat. F	Cat. U	Cat. G	Cat. AI	Cat. FI	Cat. UI	Cat. GI	Cat. AN	Cat. FN	Cat. UN	Cat. GN
Série A	8 362 611	845 845	0,8575				0,3754					1,1140		
Série F	6 351 628	640 569		0,9174				0,4435					1,1460	
Série G	491 447	48 618				0,9019				0,5890				1,1400
Série U	1 038 556	102 691			0,8766				0,4768				1,1094	

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

2.1 Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires non audités (« les états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et à IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les actifs et les passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. De plus, le gestionnaire doit exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Fonds. Les éléments très complexes ou exigeant un degré élevé de jugement ainsi que les éléments reposant sur des hypothèses et des estimations ayant une incidence importante sur les états financiers sont présentés à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2.2 Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Le gain ou la perte de change sur la trésorerie est présenté à titre de « Gain (perte) de change » et le gain ou la perte de change sur les placements et instruments dérivés est comptabilisé à titre de « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » et de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comprennent les actifs et les passifs financiers, comme les titres de créance et les actions, les fonds d'investissement à capital variable et les instruments dérivés. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9.

a) Classement

Actif

Les Fonds classent leurs placements selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les Fonds se fondent essentiellement sur la juste valeur pour évaluer la performance des actifs et prendre les décisions. Ils n'ont pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Fonds sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Passif

Les Fonds peuvent recourir à des ventes à découvert qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les contrats de vente à découvert sont détenus à des fins de transaction et sont donc classés comme passifs financiers à la JVRN. Les contrats sur instruments dérivés qui ont une juste valeur négative sont présentés dans les passifs à la JVRN.

Les Fonds classent donc tous leurs placements dans les actifs ou les passifs financiers à la JVRN.

La politique des Fonds exige que le gestionnaire et le conseil d'administration évaluent l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la date de transaction, c'est-à-dire à la date où les Fonds s'engagent à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charge dès qu'ils sont engagés.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque les Fonds deviennent partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou qu'elle a expiré.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans l'état du résultat

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » pour les contrats à terme normalisés.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions. Au 30 juin 2019 ou au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables utilisé pour l'information financière selon les IFRS et celui utilisé pour les opérations avec les porteurs d'actions.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, de même que la plus-value ou moins-value latente des placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen et excluent les commissions et les autres coûts de transactions, qui sont présentés séparément dans l'état du résultat global, au poste « Commissions et autres coûts de transactions ». Les gains et les pertes réalisés sur les titres vendus à découvert, de même que la plus-value ou moins-value latente des titres vendus à découvert, sont calculés en fonction du produit moyen des titres correspondants. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global représentent les intérêts reçus par un Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes ou les escomptes obtenus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les revenus de dividendes et les charges liées aux dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés à la date ex-dividende et présentés dans l'état du résultat global. Les distributions provenant de fiducies de placement sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent.

c) Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours du marché pour les titres lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La juste valeur des obligations est déterminée à l'aide du cours moyen découlant des cours acheteur et vendeur fournis par des services indépendants d'établissement des prix ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. La juste valeur des contrats à terme normalisés est basée sur le prix de règlement fixé par la bourse. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont présentés à l'état du résultat global. La politique des Fonds est d'inscrire les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à l'ouverture de chaque période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Fonds peuvent avoir recours à diverses méthodes et poser des hypothèses en fonction des conditions qui prévalent sur les marchés à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables conclues dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement les mêmes et d'autres méthodes communément utilisées par les intervenants du marché, qui font le plus possible appel à des données observables.

d) Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur (l'émetteur) confère à l'acquéreur (le porteur) le droit, mais non l'obligation, d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un nombre précis de titres ou un instrument financier, à un prix convenu, à une date donnée ou avant celle-ci, ou pendant une période donnée. Lorsqu'un Fonds achète une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime payée, est comptabilisé à titre d'actif. Lorsqu'un Fonds vend une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime reçue par le Fonds, est comptabilisé à titre de passif. Les options détenues par un Fonds sont négociées en bourse. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur des options, soit la différence entre la prime payée ou reçue et la juste valeur, est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les options sont exercées, la différence entre la prime

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

et le montant payé ou reçu, déduction faite des commissions de courtage, ou, si les options ont expiré et perdu toute valeur, la totalité du montant de la prime, est comptabilisée à titre de gain ou de perte et présentée dans l'état du résultat global sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés ».

e) Contrats de change à terme

Chaque Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour minimiser son exposition aux devises ou pour avoir une exposition à une monnaie en particulier. La valeur d'un contrat de change à terme conclue par un Fonds équivaut à la différence entre le taux prévu au contrat et les taux à terme courants à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée selon le risque de contrepartie. La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés », dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés », dans l'état du résultat global.

f) Contrats à terme normalisés

Les Fonds peuvent acheter ou vendre des contrats à terme négociés en bourse. Les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre des instruments financiers ou des marchandises à une date future et à un prix convenu qui a été déterminé dans un marché organisé. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat à terme normalisé, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés », dans l'état du résultat global.

2.4 Compensation dans les états financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, dont le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des affaires, les Fonds concluent divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants présentés dans l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même la compensation des montants correspondants dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes.

2.5 Créances des courtiers et dettes envers les courtiers

Les créances et dettes envers des courtiers comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat non encore réglé ou livré à la date de clôture de l'état de la situation financière. Les créances des courtiers sont enregistrées à des fins de perception. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Les créances des courtiers sont inscrites au poste « Montant à recevoir sur la vente de titres », et les dettes envers les courtiers au poste « Montant à payer pour l'achat de titres » des états de la situation financière.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent la trésorerie déposée auprès d'institutions financières et les placements à court terme pouvant rapidement être convertis en trésorerie, comportent un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par les Fonds dans le cadre de la gestion de leurs engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti, lequel avoisine leur juste valeur.

2.7 Dépôt de marge

Les garanties en trésorerie cédées par chaque Fonds aux courtiers pour les titres vendus à découvert et aux contreparties pour les opérations sur instruments dérivés sont identifiées à titre de « Dépôt de marge » dans l'état de la situation financière du Fonds en question.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2.8 Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge représentent les montants en trésorerie empruntés en vertu d'une entente de marge conclue avec un courtier du Fonds, sont payables à vue (le cas échéant) et sont identifiés à titre d'« Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière du Fonds.

2.9 Placements dans des entités structurées

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents (les « entités structurées ») qui sont gérés par leurs conseillers en valeurs respectifs et dont les objectifs de placement peuvent consister à dégager un revenu à court terme ou à long terme ou à réaliser une plus-value du capital. Les entités structurées peuvent avoir recours au levier financier d'une manière conforme à leurs objectifs de placement respectifs et dans la mesure permise par leur organisme de réglementation des valeurs mobilières respectif. Les entités structurées financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré des porteurs et qui confèrent à ces derniers une part de l'actif net proportionnelle à leur placement. Les participations des Fonds dans des entités structurées au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, détenues sous forme de parts rachetables, sont constatées dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale des Fonds à ces entités structurées. Voir la note 8 pour plus de détails. Les Fonds ne fournissent aucun autre soutien important additionnel – financier ou autre – aux entités structurées et ne se sont pas engagés à le faire. La variation de la juste valeur de chaque entité structurée pour la période est présentée dans la « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et dans le « Gain (perte) net sur les placements et les instruments dérivés », dans l'état du résultat global.

2.10 Prêt de titres

Les Fonds peuvent conclure des conventions de prêt de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des garanties assorties de l'engagement de fournir les mêmes titres à une date ultérieure. Les revenus générés par ces opérations consistent en des frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, des intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont inscrits au poste « Revenus tirés de prêts de titres », dans l'état du résultat global.

2.11 Commissions et autres coûts de transactions

Les commissions et les autres coûts de transactions représentent les coûts supplémentaires directement liés à l'acquisition ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

2.12 Répartition des revenus et des charges

L'actif net de chaque série de chacun des Fonds représente la valeur de la part proportionnelle de la série donnée par rapport aux actifs du Fonds, déduction faite de la part proportionnelle des passifs communs du Fonds attribuable à cette série et de tout passif qui lui est propre, le cas échéant. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus, les charges et les gains ou les pertes sont répartis selon une méthode de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur les actifs des Fonds ou le nombre de porteurs d'actions des Fonds ou toute autre méthode considérée comme étant équitable par le gestionnaire. Les parts des catégories G et U sont émises en dollars américains. Les Fonds utilisent des contrats de change à terme à notionnel déterminé et de la trésorerie pour couvrir l'exposition au risque de change de ces catégories. Tout gain (ou toute perte) qui en résulte est inclus dans l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de ces catégories respectives.

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, rembourser au Fonds les charges engagées.

2.13 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable à une série donnée, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation de cette série pour la période. Voir la note 13 pour obtenir des détails sur le calcul.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2.14 Classement des actions rachetables émises par les Fonds

Comme les actions rachetables des Fonds ont des séries multiples et sont assorties de multiples obligations contractuelles différentes, ils satisfont aux critères d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* permettant leur classement dans les passifs financiers. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions est présentée au montant du rachat.

2.15 Politique de dépréciation

À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour pertes sur les montants à recevoir des courtiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si le courtier éprouve des difficultés financières importantes ou s'il risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration de la qualité de crédit d'une contrepartie en dessous de BBB/Baa représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

2.16 Fusions

Les fusions de fonds sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lorsqu'il y a une fusion, un fonds est considéré comme le fonds acquéreur et est désigné comme le fonds maintenu, et l'autre fonds est désigné comme le fonds dissous. Ces désignations sont attribuées après une comparaison des valeurs liquidatives relatives des Fonds et après la prise en considération de certains aspects du fonds maintenu comme : les conseillers en placement, les objectifs de placement et les pratiques du Fonds, le type de portefeuille, ainsi que les frais de gestion et les charges.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie avec le recours de sources réputées en matière d'évaluation des prix (comme des services d'établissement des prix) ou des prix indicatifs fournis par les teneurs de marchés. Les cours obtenus au moyen de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants ou exécutoires. En l'absence de données de marché, un Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire et indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Fonds considèrent comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 6 pour obtenir plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Recours à des jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par les Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important afin de déterminer le classement approprié conformément à IFRS 9. Après avoir évalué le modèle économique adopté par le Fonds et la façon dont tous les instruments financiers sont gérés, et établi que leur rendement était évalué collectivement à la juste valeur, il a conclu que les instruments financiers devaient être évalués et présentés à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Évaluation à titre d'entité d'investissement

Une entité qui répond à la définition d'entité d'investissement énoncée dans IFRS 10 doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Chaque Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, car il obtient des capitaux d'un ou plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services professionnels de gestion des placements. Chaque Fonds s'engage, à l'égard de ses investisseurs, à respecter son objectif, qui consiste à investir les capitaux dans le but unique de réaliser une plus-value du capital ou un revenu de placement, ou les deux. Chaque Fonds mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Détermination de la correspondance des fonds sous-jacents à la définition d'entité structurée

Les Fonds ont déterminé que leurs placements dans les fonds sous-jacents sont des placements dans des entités structurées non consolidées. Il s'agit d'un jugement important pour les Fonds, qui repose généralement sur le fait que les décisions de placement des fonds sous-jacents ne sont pas régies par les droits de vote détenus par les Fonds et les autres investisseurs.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Dans le cours normal des activités, chaque Fonds est exposé à divers risques financiers, c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration et le risque lié aux capitaux propres. Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Fonds est exposé.

Risque de crédit

Les Fonds peuvent être exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel un Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance et en instruments dérivés. Les Fonds sont également exposés au risque de crédit de la contrepartie sur la trésorerie, le dépôt de marge et les autres montants à recevoir. Les Fonds peuvent aussi participer aux opérations de prêt de titres et être de ce fait exposés au risque de crédit lié à la contrepartie relativement à ces prêts, s'il y a lieu.

Toutes les opérations effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat de titres est effectué à leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers de premier ordre qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent se produire lorsqu'un Fonds cherche à faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Les Fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, toutes les créances des courtiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les dépôts de marge étaient auprès de contreparties ayant une notation d'au moins Baa3. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les Fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements concernant des passifs financiers. Chaque Fonds est exposé à des rachats quotidiens en trésorerie. Il conserve par conséquent une trésorerie suffisante pour financer ces rachats anticipés. Chaque Fonds vise à conserver une trésorerie adéquate pour maintenir sa liquidité et respecter ses engagements afférents aux ventes à découvert, le cas échéant, et à tous les passifs courants. De plus, chaque Fonds investit généralement dans des titres qui sont extrêmement liquides et pour lesquels il existe des prix de marché observables provenant de plusieurs courtiers.

Risque de marché

Les placements des Fonds sont exposés au risque de marché qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

a) Risque de change

Les Fonds investissent dans des instruments financiers et concluent des opérations qui sont libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, les Fonds sont exposés au risque de change, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme pour réduire leur exposition au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Un Fonds peut détenir des titres aux taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur.

c) Risque de prix

Les Fonds sont exposés au risque de prix, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Fonds sont exposés au risque des fluctuations des prix des actions, des obligations et des instruments dérivés.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les actions émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis à des exigences particulières en matière de capital pour ce qui est de la souscription et du rachat d'actions, autres que certaines exigences minimales concernant les souscriptions. Les porteurs d'actions ont le droit, par avis écrit au gestionnaire, d'exiger le paiement de la valeur liquidative par action d'un Fonds pour tout ou partie des actions qu'ils détiennent. L'avis écrit est irrévocable et doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation où les actions doivent être rachetées (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions qui demandent le rachat d'actions recevront un paiement à l'égard de ces actions remises au plus tard le troisième jour ouvrable immédiatement après la date de rachat, sous réserve du droit du gestionnaire de suspendre les rachats dans certaines circonstances.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Chaque Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Fonds est exposé.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les cours du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 :** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les Fonds peuvent effectuer des opérations de prêt de titres et recevoir en conséquence des garanties classées dans les niveaux 1 ou 2 définis ci-dessus. Ces garanties ne sont pas considérées comme étant importantes pour le classement, selon la hiérarchie des instruments financiers, des titres détenus par les Fonds.

6. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, les Fonds concluent divers accords généraux de compensation ou d'autres ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants à l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même aux montants correspondants d'être compensés dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes. Les tableaux ci-après présentent les instruments financiers qui, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, auraient pu être admissibles à la compensation, si une telle situation s'était produite. La colonne intitulée « Montant net » présente les répercussions nettes sur l'état de la situation financière des Fonds si tous les montants sont compensés.

Catégorie alternative avantage canadien	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
30 juin 2019	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Contrepartie 1	455 762	-	455 762	(9 233)	-	446 529
Contrepartie 2	211 305	-	211 305	(43 146)	-	168 159
	667 067	-	667 067	(52 379)	-	614 688
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(9 233)	-	(9 233)	9 233	-	-
Contrepartie 2	(43 146)	-	(43 146)	43 146	-	-
	(52 379)	-	(52 379)	52 379	-	-

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Catégorie alternative avantage canadien						
31 décembre 2018	Montant brut \$	Instruments financiers admissibles à la compensation \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net \$
				Instruments financiers \$	Garantie \$	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Contrepartie 2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Passifs financiers						
Contrepartie 1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Contrepartie 2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Catégorie alternative avantage mondial						
30 juin 2019	Montant brut \$	Instruments financiers admissibles à la compensation \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net \$
				Instruments financiers \$	Garantie \$	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	579 521	-	579 521	(38 331)	-	541 190
Contrepartie 2	2 230	-	2 230	(2 230)	-	-
Contrepartie 3	227	-	227	(227)	-	-
	581 978	-	581 978	(40 788)	-	541 190
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(38 331)	-	(38 331)	38 331	-	-
Contrepartie 2	(28 686)	-	(28 686)	2 230	26 456	-
Contrepartie 3	(91 533)	-	(91 533)	227	91 306	-
	(158 550)	-	(158 550)	40 788	117 762	-

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

7. PRÊT DE TITRES

La Catégorie alternative avantage canadien participe à un programme de prêt de titres qui est administré par BNY Mellon, en sa qualité d'agent prêteur. Les tableaux qui suivent présentent les titres prêtés et les garanties détenues au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, ainsi que les revenus tirés du prêt de titres reçus pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018.

Au	Catégorie alternative avantage canadien	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Garanties non monétaires		
Garantie reçue pour les titres prêtés	12 374 672	8 246 133
Valeur de marché des titres prêtés	11 765 074	(7 846 012)
Garantie excédentaire des titres prêtés	24 139 746	400 121
Garantie en pourcentage des titres prêtés	105,2 %	105,1 %
Exposition à des garanties non monétaires		
CAD	5 772 975	4 064 743
USD	6 601 697	4 181 390
	12 374 672	8 246 133

Pour les périodes closes	Catégorie alternative avantage canadien			
	30 juin 2019		30 juin 2018	
	\$	% du revenu brut tiré du prêt de titres	\$	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Montant net reçu par le Fonds				
Revenus tirés de prêts de titres	119 096	100,00 %	152 457	100,00 %
Retenues d'impôts	(34 080)	-28,62 %	(5 913)	-3,88 %
Honoraires de l'agent prêteur BNY Mellon	(16 059)	-13,48 %	(58 613)	-38,45 %
Revenus tirés de prêts de titres (montant net)	68 957	57,90 %	87 931	57,68 %

8. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES

Les informations sur les placements dans les entités structurées sont comme suit :

Catégorie alternative avantage canadien – 30 juin 2019

	Juste valeur des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent (%)
Catégorie alternative Arrow avantage mondial, série ETF	8 459 269	10,26	17,82
FINB BMO échelonné actions privilégiées	404 352	0,49	0,02
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	410 646	0,50	0,00
ETFMG Prime Cyber Security ETF	54 685	0,07	0,00
Health Care Select Sector SPDR Fund	229 289	0,28	0,00
FNB Horizons Indice Marijuana Sciences de la vie, cat. A	43 483	0,05	0,01
FNB Horizons Indice marijuana États-Unis, cat. A	1 672	0,00	0,01
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	466 109	0,57	0,00
iShares Barclays 3-7 Year Treasury Bond Fund	2 635 024	3,20	0,04
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	2 003 285	2,43	0,01
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	716 365	0,87	0,11
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	571 871	0,69	0,08
iShares Silver Trust	5 817	0,01	0,00
iShares U.S. Aerospace & Defense ETF	56 104	0,07	0,00
iShares U.S. Dow Jones Medical Equipment Index	126 094	0,15	0,00
iShares U.S. Home Construction ETF	209 213	0,25	0,02
KraneShares CSI China Internet ETF	120 865	0,15	0,01
SPDR Gold Shares	1 273 354	1,54	0,00

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

SPDR S&P Aerospace & Defense ETF	12 248	0,01	0,00
SPDR S&P Homebuilders ETF	79 144	0,10	0,01
Utilities Select Sector SPDR Fund	320 163	0,39	0,00
VanEck Vectors Junior Gold Miners ETF	68 673	0,08	0,00
Vanguard Communication Services ETF	26 111	0,03	0,00
Vanguard REIT ETF	1 030 092	1,25	0,00
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	(124 879)	(0,15)	(0,00)
Energy Select Sector SPDR Fund	(183 549)	(0,22)	(0,00)
Industrial Select Sector SPDR Fund	(18 249)	(0,02)	(0,00)
Invesco QQQ Trust, série 1	(807 000)	(0,98)	(0,00)
iShares China Large-Cap ETF	(1 680)	0,00	(0,00)
iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF	(114 167)	(0,14)	(0,00)
iShares MSCI Canada ETF	(569 686)	(0,69)	(0,02)
iShares MSCI Germany ETF	(24 611)	(0,03)	(0,00)
iShares Russell 2000 ETF	(2 966 962)	(3,60)	(0,01)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	(2 727 769)	(3,31)	(0,03)
Materials Select Sector SPDR Fund	(543 922)	(0,66)	(0,01)
SPDR S&P 500 ETF Trust	(2 240 797)	(2,72)	(0,00)
Technology Select Sector SPDR Fund	(181 911)	(0,22)	(0,00)
VanEck Vectors Semiconductor ETF	(331 858)	(0,40)	(0,03)

Catégorie alternative avantage mondial – 30 juin 2019

	Juste valeur des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent (%)
FINB BMO échelonné actions privilégiées	582 228	1,23	0,03
Distressed Securities Fund, cat. A	385 714	0,81	81,36
Global X MSCI Argentina ETF	75 878	0,16	0,08
Health Care Select Sector SPDR Fund	194 107	0,41	0,00
iShares CMBS ETF	1 853 115	3,90	0,48
iShares Floating Rate Bond ETF	1 425 614	3,00	0,01
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	4 591 270	9,67	0,01
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	4 545 717	9,57	0,03
iShares MSCI Emerging Markets ETF	382 111	0,80	0,00
iShares MSCI Frontier 100 ETF	93 093	0,20	0,02
iShares MSCI Germany ETF	187 338	0,39	0,01
iShares MSCI Indonesia ETF	95 299	0,20	0,02
iShares MSCI Switzerland ETF	93 455	0,20	0,01
iShares U.S. Aerospace & Defense ETF	84 156	0,18	0,00
iShares U.S. Dow Jones Medical Equipment Index	189 141	0,40	0,00
iShares U.S. Home Construction ETF	290 296	0,61	0,02
KraneShares CSI China Internet ETF	172 664	0,36	0,01
SPDR S&P Homebuilders ETF	196 495	0,41	0,03
Utilities Select Sector SPDR Fund	1 147 900	2,42	0,01
VanEck Vectors Vietnam ETF	155 245	0,33	0,03
Vanguard REIT ETF	549 382	1,16	0,00
Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	188 072	0,40	0,01
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	(187 318)	(0,39)	(0,00)
Energy Select Sector SPDR Fund	(417 157)	(0,88)	(0,00)
iShares MSCI Brazil ETF	(217 563)	(0,46)	(0,00)
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	(38 356)	(0,08)	(0,01)

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Materials Select Sector SPDR Fund	(597 548)	(1,26)	(0,01)
SPDR Oil & Gas Equipment & Services ETF	(45 620)	(0,10)	(0,03)
SPDR S&P Oil & Gas Exploration & Production ETF	(99 919)	(0,21)	(0,01)
Technology Select Sector SPDR Fund	(378 130)	(0,80)	(0,00)
VanEck Vectors Semiconductor ETF	(405 444)	(0,85)	(0,03)

Catégorie alternative avantage canadien – 31 décembre 2018

	Juste valeur des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent (%)
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	457 544	0,52	0,00
ETFMG Prime Cyber Security ETF	50 608	0,06	0,00
Health Care Select Sector SPDR Fund	120 466	0,14	0,00
FNB Horizons Indice Marijuana Sciences de la vie, cat. A	34 153	0,04	0,00
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	301 912	0,34	0,00
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	709 632	0,80	0,09
SPDR Gold Shares	827 653	0,93	0,00
Utilities Select Sector SPDR Fund	57 797	0,07	0,00
Vanguard REIT ETF	725 855	0,82	0,00
Financial Select Sector SPDR Fund	(3 577)	(0,00)	(0,00)
Industrial Select Sector SPDR Fund	(220 711)	(0,25)	(0,00)
Invesco CurrencyShares British Pound Sterling Trust	(8 440)	(0,01)	(0,01)
Invesco CurrencyShares Euro Trust	(58 290)	(0,07)	(0,02)
Invesco QQQ Trust, série 1	(86 344)	(0,10)	(0,00)
iShares China Large-Cap ETF	(13 338)	(0,02)	(0,00)
iShares Edge MSCI USA Momentum Factor ETF	(1 368)	(0,00)	(0,00)
iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF	(52 037)	(0,06)	(0,00)
iShares MSCI Europe Financials ETF	(11 570)	(0,01)	(0,00)
iShares MSCI Germany ETF	(9 344)	(0,01)	(0,00)
iShares MSCI Saudi Arabia ETF	(13 410)	(0,02)	(0,01)
iShares Russell 2000 ETF	(233 984)	(0,26)	(0,00)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	(580 713)	(0,65)	(0,01)
SPDR S&P 500 ETF Trust	(61 414)	(0,07)	(0,00)
SPDR S&P Biotech ETF	(7 836)	(0,01)	(0,00)
Technology Select Sector SPDR Fund	(8 462)	(0,01)	(0,00)
VanEck Vectors Pharmaceutical ETF	(13 533)	(0,02)	(0,01)
VanEck Vectors Semiconductor ETF	(72 684)	(0,08)	(0,01)

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

9. ACTIONS RACHETABLES

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation au cours des périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

Catégorie alternative avantage canadien – Période close le 30 juin 2019

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	1 813 439	26 771	18 889	(365 945)	1 493 154
Série F	2 359 677	88 924	18 270	(495 007)	1 971 864
Série L	418 512	1 255	4 085	(107 402)	316 450

Catégorie alternative avantage canadien – Période close le 30 juin 2018

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	2 257 526	67 769	-	(344 425)	1 980 870
Série F	3 198 223	169 857	-	(950 388)	2 417 692
Série L	575 983	958	-	(82 177)	494 764

Catégorie alternative avantage mondial – Période close le 30 juin 2019

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	500	1 816 584	(128 856)	1 688 228
Série F	14 000	1 924 187	(429 494)	1 508 693
Série G	s. o.	173 455	(4 534)	168 921
Série U	s. o.	131 170	(22 607)	108 563
Série ETF	250	615 022	-	615 272

Catégorie alternative avantage mondial – Période close le 30 juin 2018

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Série F	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Série G	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Série U	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Série ETF	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la prise des décisions relatives au placement des actifs des Fonds et de pourvoir aux postes clés de direction.

Au 30 juin 2019

Fonds détenu par	Fonds investi dans	Nombre de parts	Juste valeur (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Catégorie alternative Arrow avantage canadien	Catégorie alternative Arrow avantage mondial, ETF	425 015	8 459 269	10,3 %
Catégorie alternative Arrow avantage mondial	Distressed Securities Fund, cat. A	7 466	385 714	0,8 %

Au 31 décembre 2018

Fonds détenu par	Fonds investi dans	Nombre de parts	Juste valeur (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Catégorie alternative avantage canadien		s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial		s. o.	s. o.	s. o.

Au 30 juin 2019, le nombre d'actions détenues par le gestionnaire ou par les administrateurs du gestionnaire pour chaque Fonds était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Catégorie alternative avantage canadien – série A	560	11 939	0,0
Catégorie alternative avantage canadien – série F	5 045	117 448	0,1
Catégorie alternative avantage mondial – série A	6 160	60 614	0,1
Catégorie alternative avantage mondial – série F	187 675	1 857 983	3,9
Catégorie alternative avantage mondial – série G	49 264	652 748	1,4
Catégorie alternative avantage mondial – série U	756	9 994	0,0
Catégorie alternative avantage mondial – série ETF	615 272	12 246 036	25,8

Au 31 décembre 2018, le nombre d'actions détenues par le gestionnaire ou par les administrateurs du gestionnaire pour chaque Fonds était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Catégorie alternative avantage canadien – série A	560	10 642	0,0
Catégorie alternative avantage canadien – série F	5 045	104 333	0,1
Catégorie alternative avantage mondial – série A	500	5 000	100
Catégorie alternative avantage mondial – série F	14 000	140 000	100
Catégorie alternative avantage mondial – série G	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série U	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série ETF	250	5 000	100

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Frais de gestion et prime de rendement

Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par la Catégorie alternative avantage canadien est de 1,65 % pour les actions de série A, de 0,65 % pour les actions de série F et de 1,95 % pour les actions de série L. Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par la Catégorie alternative avantage mondial est de 1,95 % pour les actions des séries A et U et de 0,95 % pour les actions des séries F, G et ETF.

La Catégorie alternative avantage canadien et la Catégorie alternative avantage mondial verseront au gestionnaire, pour chaque exercice clos le 31 décembre, une prime de rendement par action correspondant à 20 % et à 15 %, respectivement, de l'excédent de la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de l'exercice sur la valeur liquidative ajustée par action la plus élevée atteinte à la clôture d'un exercice antérieur. À cette fin, la « valeur liquidative ajustée par action » d'une série d'actions d'un Fonds désigne la valeur liquidative par action de cette série à la clôture d'un exercice, compte non tenu de toute prime de rendement à payer, majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement à l'égard de cette série d'actions. La prime de rendement de chaque Fonds est calculée et comptabilisée chaque jour où la valeur liquidative du Fonds est calculée, mais ne sera payée qu'à la fin de l'exercice du Fonds, en fonction du rendement annuel réel de celui-ci.

Nonobstant ce qui précède, aucune prime de rendement n'est payable à l'égard de l'exercice d'un Fonds à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de cet exercice ne dépasse d'au moins 6 % et 5 % (le « taux de rendement minimal ») la valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été émises pour la première fois), majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement pour la Catégorie alternative avantage canadien et la Catégorie alternative avantage mondial, respectivement.

La prime de rendement est estimée et comptabilisée chaque date d'évaluation; elle est calculée à la clôture de chaque exercice des Fonds et versée dans les 15 jours ouvrables suivants.

Si des actions des Fonds sont achetées au cours de l'année civile, le taux de rendement minimal sera ajusté au pro rata aux fins du calcul de la prime de rendement, de la manière décrite ci-dessus.

Si des actions des Fonds sont rachetées avant la fin de l'année civile, une prime de rendement sur ces actions devra être versée à la date de rachat, de la manière décrite ci-dessus. Plus précisément, le taux de rendement minimal utilisé pour le calcul de la prime de rendement d'une action rachetée au cours de l'année civile sera ajusté au pro rata. Cette prime de rendement est versée aux Fonds trimestriellement.

Chaque Fonds est responsable de tous les frais d'exploitation engagés en son nom. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber certains frais. Au cours de la période close le 30 juin 2019, le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges de la Catégorie alternative avantage canadien (néant) et de la Catégorie alternative avantage mondial (55 469 \$). Aucun montant n'a été absorbé pour la période close le 30 juin 2018.

Les frais de gestion et la prime de rendement à payer (compte non tenu de la TVH) comptabilisés dans les autres passifs de l'état de la situation financière s'établissent comme suit :

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Frais de gestion \$	Prime de rendement \$	Frais de gestion \$	Prime de rendement \$
Catégorie alternative avantage canadien	71 064	1 174 954	172 995	1 351
Catégorie alternative avantage mondial	39 436	1 135	-	-

Frais d'exploitation et d'administration

Les Fonds acquittent toutes les charges engagées dans le cadre de ses activités et de son administration, y compris la TPS, la TVH et toute taxe de vente provinciale applicable. Ces coûts et charges peuvent inclure, notamment, les honoraires et les frais des membres du CEI nommés en vertu des Règlements 81-107 et 81-102, selon le cas, les frais liés à la conformité de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, les frais liés à la réglementation, y compris les droits de participation ou d'autres frais payables par le gestionnaire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais d'évaluation, les frais juridiques, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et des transferts, les droits de garde, les impôts et les taxes, les commissions de courtage, les frais et charges liés aux opérations du portefeuille, les intérêts, les coûts des services aux actionnaires, les coûts des assemblées générales, les frais d'impression et d'envoi de documents, les coûts de litiges, les dommages et intérêts liés à un litige ou les frais de règlement de tels litiges, les charges locatives (y compris les montants payés d'avance), les coûts des espaces de bureaux, des installations et de l'équipement, les coûts liés aux états financiers, aux autres rapports et aux prospectus devant être publiés en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, et les frais découlant de toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire fondés sur l'actif ou sur d'autres critères des Fonds. Le gestionnaire, s'il fournit lui-même ces services aux Fonds, est remboursé pour tous les coûts engagés, ce qui peut comprendre, notamment, les frais liés au personnel, les coûts des espaces de bureaux, les frais d'assurance et les frais d'amortissement. Les frais communs aux Fonds et aux autres fonds d'investissement gérés par Arrow seront répartis entre les Fonds et les autres fonds, selon le cas. Les Fonds prendront en charge, séparément, les frais qui peuvent leur être spécifiquement attribués. Les frais communs aux Fonds et aux autres fonds seront répartis selon une méthode de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur l'actif des Fonds ou le nombre de porteurs d'actions des Fonds, ou toute autre méthode considérée comme équitable.

11. COMMISSIONS DE COURTAGE

Le total des commissions versées aux courtiers à l'égard des opérations du fonds s'établissait comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Catégorie alternative avantage canadien	85 350	61 379
Catégorie alternative avantage mondial	134 261	-

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, la Catégorie alternative avantage canadien et la Catégorie alternative avantage mondial ont respectivement utilisé les sommes de 15 466 \$ et de 8 908 \$ pour se procurer des services de données du marché (12 852 \$ et néant en 2018).

12. IMPÔTS

Chaque Fonds est une catégorie d'actions de la Société. Les revenus, les charges et les gains et pertes en capital de chaque Fonds sont consolidés au sein d'une seule entité pour déterminer le revenu imposable de la Société et le montant total de l'impôt à payer. Tout montant d'impôt à payer ou à recouvrer par la Société est attribué aux Fonds et à leurs séries respectives.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), la Société est considérée comme une société de placement à capital variable. Les règles générales de l'impôt applicables à une entreprise cotée s'appliquent aussi à une société de placement à capital variable. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital nets réalisés est remboursable lorsque les actions sont rachetées ou lorsque la Société verse, à ses actionnaires, des dividendes sur les gains en capital à même son compte de dividendes sur les gains en capital. Ainsi, la Société n'est essentiellement pas assujettie à l'impôt sur ses gains en capital. De la même façon, la Société est assujettie à l'impôt de la Partie IV sur les dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

sont versés aux actionnaires. En conséquence, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur le résultat relativement aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Les revenus de source étrangère et les intérêts sont assujettis à l'impôt aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion et les charges d'exploitation, seront prises en considération pour calculer le montant total d'impôt à payer, s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2018, la Société avait accumulé les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes pour réduire son revenu net et ses gains en capital aux fins de l'impôt sur le revenu des années futures. L'avantage fiscal lié aux pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans les états financiers.

Pertes autres qu'en capital*	Pertes en capital**
20 600 066 \$	0 \$

* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus futurs pour une période maximale de 20 ans.

** Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour être déduites de gains en capital futurs.

13. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES, PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 est calculée de la façon suivante :

30 juin 2019	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Catégorie alternative avantage canadien – série A	3 941 813	1 632 654	2,41
Catégorie alternative avantage canadien – série F	5 887 476	2 186 479	2,69
Catégorie alternative avantage canadien – série L	620 370	366 582	1,69
Catégorie alternative avantage mondial – série A	(80 123)	950 469	(0,08)
Catégorie alternative avantage mondial – série F	51 688	821 339	0,06
Catégorie alternative avantage mondial – série G	(54 229)	120 228	(0,45)
Catégorie alternative avantage mondial – série U	(45 662)	98 624	(0,46)
Catégorie alternative avantage mondial – série ETF	(58 964)	604 964	(0,10)

30 juin 2018	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Catégorie alternative avantage canadien – série A	1 251 638	2 100 794	0,60
Catégorie alternative avantage canadien – série F	1 838 643	2 587 443	0,71
Catégorie alternative avantage canadien – série L	225 880	538 031	0,42
Catégorie alternative avantage mondial – série A	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série F	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série G	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série U	s. o.	s. o.	s. o.
Catégorie alternative avantage mondial – série ETF	s. o.	s. o.	s. o.

FONDS ARROW

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

14. RÉVISION DE DONNÉES COMPARATIVES

Les postes « Gain (perte) de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie » et « (Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie » du tableau des flux de trésorerie ont été révisés pour la période close le 30 juin 2018 afin d'en exclure le gain (perte) de change latent sur les dépôts de marge et les emprunts sur marge ainsi que le (gain) perte de change latent sur les dépôts de marge et les emprunts sur marge. Un montant de (259 698) \$ a été reclassé dans le cas de la Catégorie alternative Arrow avantage canadien. Ce changement a été effectué dans le but de mieux refléter le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les Fonds.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 27 août 2019

AUX PORTEURS D' ACTIONS DE LA CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE CANADIEN ET LA CATÉGORIE ALTERNATIVE ARROW AVANTAGE MONDIAL (COLLECTIVEMENT, LES « FONDS »)

Les états financiers non audités ci-joints ont été préparés par Arrow Capital Management Inc. (« Arrow » ou le « gestionnaire » des Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers.

Le gestionnaire a recours à des procédés appropriés pour veiller à présenter des informations financières fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 2 des notes annexes des états financiers.

« James L. McGovern »

JAMES L. MCGOVERN
Directeur principal et chef de la direction
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

« Robert W. Maxwell »

ROBERT W. MAXWELL
Directeur principal et chef des finances
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

AVIS AUX PORTEURS D' ACTIONS

L'auditeur des Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire des Fonds nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels des Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires des Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'un avis qui en fait mention.

RENSEIGNEMENTS SUR LES FONDS

GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL

Arrow Capital Management Inc.
36, Toronto Street
Bureau 750
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : 416 323-0477
Télécopieur : 416 323-3199
Sans frais : 1 899 327-6078

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux Investisseurs
155, Wellington Street West, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

DÉPOSITAIRE

CIBC Mellon
1, York Street, bureau 900
Toronto (Ontario) M5J 0B6

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour PwC
18, York Street, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Arrow Capital Management Inc.

36, Toronto Street, bureau 750 • Toronto (Ontario) • Canada M5C 2C5 • Tél. : 416 323-0477 • Tél. : 1 877 327-6048 • Téléc. : 416 323-3199 •
www.arrow-capital.com